ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 81375

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conséquences de la diminution du nombre des médecins du travail dont plus de la moitié dépassent les 55 ans et dont le recrutement est limité. Or, en cas de besoin, il n'est pas prévu de passerelles de spécialisation pour les médecins généralistes. Il lui demande si des mesures peuvent être prises pour améliorer la situation dans cette branche de la médecine du travail qui tient une place non négligeable dans la vie économique et professionnelle.

Données clés

Auteur : M. Bernard Perrut
Circonscription : Rhône (9e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 81375
Rubrique : Travail
Ministère interrogé : Santé et sports
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6557
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)